



# Communiqué de **PRESSE**

Vannes, le 25 septembre 2017

## Formations sanitaires et sociales (IFSI, IFAS, IFA) Visite et échanges à l'IFSI de Vannes

Après la visite du chantier de l'IFSI de Saint-Brieuc jeudi dernier, Anne Troalen, Conseillère régionale déléguée aux formations sanitaires et sociales, s'est rendue à l'IFSI de Vannes, le lundi 25 septembre. Elle a pu visiter les équipements et échanger avec les étudiants et formateurs, au côté du Directeur de l'hôpital, Philippe Couturier, et de la Directrice de l'IFSI, Véronique Lorre.

En cette fin septembre, Anne Troalen va à la rencontre des étudiants et encadrants de plusieurs établissements à travers la Bretagne. L'occasion de rappeler l'importance de la formation dans le secteur des soins à la personne, compte tenu, notamment, du vieillissement de la population et des besoins grandissants en termes d'emplois qualifiés<sup>(1)</sup>.

Depuis 13 ans, la Région est en charge des formations sanitaires et sociales. Elle y consacre chaque année un budget de l'ordre de 50 M€ (53,6 M€ en 2017). Elle organise l'offre de formation sur le territoire, finance le fonctionnement des instituts, leurs équipements et accompagne les élèves, en particulier via les bourses d'études. Elle s'assure qu'ils bénéficient de bonnes conditions d'apprentissage : elle pilote, en particulier, actuellement, la construction des IFSI de Fougères et Saint-Brieuc.

### Les formations sanitaires en Bretagne

\*1 262 places ouvertes pour les élèves aides-soignants et 48 places en apprentissage

\*1 182 place d'infirmiers répartis entre les 14 IFSI

\*318 places agréées pour les ambulanciers dont 95 financées par la Région

### Taux d'emploi 16 mois après leur formation :

aides-soignants : 85% dont 36% en CDI, infirmiers : 88% dont 31% en CDI, ambulancier : 88% dont 81% en CDI.

### L'IFSI de Vannes

Depuis 2013, l'IFSI de Vannes est implanté sur le Campus universitaire de Tohannic, dans un nouveau bâtiment construit par le Centre hospitalier mais financé par la Région (7,5 M€). Cette intégration de l'IFSI à l'UBS offre des possibilités de mutualisation des équipements et facilite, également, les échanges entre les étudiants infirmiers ou aides-soignants et les étudiants d'autres spécialités.

Dirigée par Véronique Lorre, l'institut de formation de Vannes propose **285 places** pour les étudiants **infirmiers** (3 promotions de 95) -IFSI- et **85 places** pour les formations **d'aide-soignant**, autour d'une équipe pédagogique de **18 formateurs**.

Au titre de l'année 2017, la Région verse **une dotation de près de 2,7 M€** au Centre hospitalier de Vannes correspondant, notamment, aux charges de personnels ainsi qu'aux frais de fonctionnement courant de l'institut.

C'est, par ailleurs, la Région qui accorde, directement aux jeunes, les **bourses d'études**. En 2016, elle a accordé 2 029 bourses pour un montant total de **5,2 M€**. En 2017, elle a réservé une enveloppe de 6 M€ à ces bourses qui s'échelonnent **de 1 000 à 5 500 €**, sur la base de critères sociaux.

Lors de sa visite, Anne Troalen a notamment rencontré deux étudiantes revenant d'un stage à l'étranger (Pays de Galles, Biélorussie). L'IFSI de Vannes est très sensible à la mobilité de ses étudiants. Une mobilité que la Région encourage également via son dispositif *Jeunes à l'international* et *weemove*. 300 étudiants en formations sanitaires et sociales en ont bénéficié en 2016 (150 pour des stages hors Europe et 150 en Europe).

### Le schéma des formations sanitaires et sociales 2017-2020

La Région a décidé, dans le cadre du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientations professionnelles, de dédier un schéma spécifique aux formations sanitaires et sociales. S'appuyant sur des données démographiques issues du diagnostic général emploi-formation du secteur, le schéma définit le cadre d'actions de la Région dans le champ large des services à la personne. Il se compose de 2 parties :

- \* des orientations stratégiques : répondre aux besoins de la population bretonne par un accompagnement adapté au plus proche de son domicile et avec des emplois de qualité / soutenir le développement économique et l'attractivité des territoires
- \* Un outil de programmation et répartition de l'offre de formation

Ce schéma sera soumis au vote de l'assemblée régionale lors de la session des 12 et 13 octobre prochains.

<sup>(1)</sup> aujourd'hui le secteur sanitaire, social et médico-social compte, en Bretagne, plus de 216 000 salariés soit 17% des actifs.